



Décentralisation

**Faut-il en finir avec
36 000 communes ?**

**Allons-nous vers
5 000 super communes ?**

Budget 2015

**Un casse-tête
sans précédent
pour notre
collectivité**

**Baisse drastique des dotations
de l'État aux collectivités :
communes et intercommunalités**

Élections départementales

Les 22 et 29 mars 2015



Mairie d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean JAURÈS
Tél. : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi**

Permanences :

Monsieur le maire :
SUR RENDEZ-VOUS
à l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR,
Référente du CLIC Entour'Âge :**
mercredi 14 h à 16 h,
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint
Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe
Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe
Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats aidés

André PLATEAU

4^e adjoint
Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe
Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint
Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée
Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué
Travaux - Sécurité

Le mot du maire

Les élus de l'opposition au travers de leur dernier « bulletin » d'information municipale nous ont tenus des propos pour le moins incohérents. Il n'y a pas lieu de commenter ces propos démagogiques. Force est de constater que ces élus n'ont pas encore pris la mesure de la crise économique internationale que nous subissons depuis 2007. Ils n'ont pas encore compris que, depuis cette date, l'État se désengage financièrement des collectivités territoriales, année après année. Les communes voient leur D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État, diminuer de façon conséquente et leurs recettes de façon générale. La municipalité, qui n'est pas sous tutelle, pour faire face à cette situation a décidé d'appliquer la seule solution qui s'impose : baisser les dépenses de fonctionnement et donc faire des économies ! La municipalité, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont, dès le dernier trimestre 2014, décidé de supprimer certaines dépenses, de suspendre certaines aides aux aînés... Nous espérons que ces mesures ne seront que temporaires. Dans l'immédiat, il n'y a pas d'autres choix.



Cette année, le budget des fêtes et cérémonies diminuera de 25 % pour un coût de 30 000 euros environ. Certains travaux notamment à la salle polyvalente (peintures) seront réalisés par le personnel communal. Cela représentera une économie de 10 000 euros. Au total, c'est plus de 300 000 euros que nous devons économiser cette année. Le repas de printemps des aînés sera maintenu, de même que la carte cadeaux aux mamans. Les centres de loisirs fonctionneront en juillet et août. Nous ferons des économies au niveau des frais de personnel tout en conservant à ces centres la qualité qui a fait leur réputation.

Nous continuerons les travaux d'investissements commencés ou en passe d'être achevés car ces travaux ont été subventionnés par l'État et le Conseil général. La priorité reste le logement et la municipalité mettra tout en œuvre pour que nos programmes de constructions de logements se réalisent rapidement.

Patrice ÉGO

Inscriptions pour l'A.L.S.H.

Les centres auront lieu du **lundi 6 au vendredi 24 juillet 2015**
et du **lundi 3 au vendredi 21 août 2015** :

- **Centre maternel** de 2 à 6 ans à l'école Suzanne Lanoy.
- **Centre primaire** de 7 à 16 ans au centre Benoît Frachon.
- **Centre sportif** de 7 à 14 ans à la salle polyvalente (inscrits : minimum 30, maximum 50).

Venez **retirer un dossier à partir du 13 mars** en mairie
et **rapportez-le** dûment rempli

de préférence lors des inscriptions qui auront lieu :

Mercredi 15 avril de 14 h à 17 h

Vendredi 17 avril de 14 h à 19 h.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 30 mai

IMPORTANT : les dossiers déposés ne seront retenus qu'après un examen complet et **dans la limite des places disponibles**. La priorité est donnée aux enfants d'Escaudœuvres.

Les missions de notre Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le service « navette »

Ce service de transport est destiné aux personnes âgées de plus de soixante ans, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi (fournir l'attestation d'inscription de Pôle Emploi).

Ce **service de navette gratuit** permet aux bénéficiaires :

- de faire des courses dans la commune ;
- de se rendre à un rendez-vous médical ou administratif (C.P.A.M., Trésor public, etc.) dans un rayon de dix kilomètres autour d'Escaudœuvres.

Ce service fonctionne tous les lundis et jeudis sur rendez-vous. **Contactez en mairie M. Cédric WARGNIER au 03.27.72.70.70 ou au 06.47.25.98.90.**

La restauration « seniors »

Peuvent en bénéficier les personnes de plus de soixante ans. Ce service de restauration fonctionne les mardis et vendredis à la salle Louis ARAGON (le service « navette » permet de s'y rendre). De janvier 2014, date de la mise en route de ce nouveau service, à décembre 2014, 1 330 repas ont été servis.

Les **inscriptions se font en mairie auprès de M^{me} Laëtitia SERPILLON (03.27.72.70.83)** la semaine précédant la date du repas. Le repas type est composé d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Les boissons et le café sont pris en charge par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Le **coût d'un repas, de cinq euros**, est à régler en mairie à M^{me} SERPILLON qui vous remettra en échange un ticket repas.

L'épicerie solidaire

Ouverte depuis 2009, elle a remplacé les traditionnels colis alimentaires.

Elle est gérée et financée par le Centre Communal d'Action Sociale. Sa vocation première est de favoriser l'insertion des foyers en difficulté. Un dossier d'admission doit être établi, il est instruit sur présentation d'un certain nombre de pièces administratives justificatives par M^{me} Laëtitia SERPILLON en mairie.

L'épicerie est ouverte aux bénéficiaires les **mardis et jeudis**.

Une **carte d'accès est délivrée aux bénéficiaires**. Elle a une durée de validité d'un mois. La **participation financière** des bénéficiaires a été fixée par délibération du conseil d'administration du C.C.A.S. à **10 % du crédit accordé mensuellement**.

Pour pouvoir bénéficier des services de l'épicerie solidaire, **chaque bénéficiaire doit participer au minimum une fois par trimestre à un atelier** qui se déroule à la médiathèque de 14 h à 16 h.

L'aide à la personne

Le conseil municipal a décidé d'adhérer (pour le compte du C.C.A.S.) au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U. social Symbiose) « Aide à la personne » dont le siège est à Paillencourt. Ce syndicat intercommunal a reçu l'agrément S.A.P. 200040988. **L'objectif recherché est le maintien à domicile des seniors âgés ou en situation de handicap. Contactez en mairie M^{me} Laëtitia SERPILLON au 03.27.72.70.83.**

Téléthon 2014

En solidarité avec le Téléthon national, la municipalité avec l'aide des associations de la ville a organisé le samedi 6 décembre une journée spéciale Téléthon à la salle des sports. Diverses animations se sont déroulées tout au long de la journée. Portes ouvertes aux clubs de judo et de basket avec les plus jeunes pour une découverte du baby-Judo et baby-basket, bonne participation des parents qui sont venus en nombre les admirer et déguster en même temps crêpes et croque-monsieur préparés par l'association du quartier Tisserin et le club de Hockey. Les ingrédients nécessaires à la préparation des crêpes et croque-monsieur ont été offerts par les deux associations. D'autres animations se sont déroulées tout au long de l'après-midi : vente de bougies par les Jeunes Talents, maquillage pour les enfants par l'association Lanoy-Lebas, circuit automobile par O₃ Racing, démonstration de country et de danse en ligne par les Saloons Dancers, de zumba par le club de G.E.A. et d'air soft. Parallèlement, la recette de la buvette du marché de Noël, qui se déroulait le même week-end, a été intégralement reversée au profit du Téléthon ; les dépenses étant prises en charge par la mairie.

Les écoles maternelles se sont associées au Téléthon en effectuant un lâcher de ballons. Au total, ce sont plus de 230 ballons qui se sont envolés.

Le ramassage des bouchons organisé par l'association Tisserin et l'apport par les visiteurs a été très fructueux. La mobilisation de chacun a permis de remplir pratiquement 5 big bag, soit un de plus que l'an dernier. La générosité de tous les participants, les dons des associations et les différentes recettes ont permis de récolter plus de 3 400 €.



Fêtes et cérémonies

Manifestations culturelles

2015, année de restriction budgétaire, mais année qui sera quand même marquée par quelques manifestations culturelles et festives.

Pourquoi ne pouvons-nous pas tout supprimer ?

1. Parce qu'une ville qui n'organise rien au niveau festif et culturel est une ville qui meurt et qui ne devient qu'une ville-dortoir.
2. Si nous ne voulons pas prendre les miettes qui restent lorsque les autres se sont servis, il faut agir de bonne heure et nous, à Escaudoeuvres, nous avons signé beaucoup de contrats en septembre 2014 (avant de connaître la baisse des recettes municipales). Nous devons donc honorer ces contrats car, dans chacun d'eux, il est stipulé que tout contrat signé doit être réglé (voir ci dessous copie du paragraphe qui précise cette clause).

« En cas d'annulation par l'Organisateur d'une ou plusieurs représentations pour quelle que cause que ce soit, l'Organisateur s'engage à verser au Producteur une somme maximale correspondant au montant du contrat. »

3. La **course cycliste « élite »**, qui fait couler beaucoup d'encre, ne peut, pour les mêmes raisons, être rayée des festivités du mois de juin car elle apparaît dans le calendrier officiel de la Fédération Française de Cyclisme depuis le mois de juillet 2014 et que plus de 12 équipes sont déjà engagées (il faudrait donc payer le dédit). Nous avons, pour faire des économies, supprimé les courses du matin (cadets et juniors) et n'avons gardé que la course « élite ». Cette décision nous fait économiser le prix d'organisation et les frais annexes du matin, ainsi que le coût de 200 sandwiches et les boissons pour la nourriture des signaleurs (ceux-ci arriveront pour 13 h en ayant mangé).



Ceci dit, j'ai proposé à monsieur le maire et à monsieur l'adjoint aux finances de diminuer le budget accordé à la culture et aux fêtes de 25 % (ce qui me paraît raisonnable). Des animations, qui ne sont pas encore décidées et signées, n'auront donc pas lieu (animation prévue pour le samedi de la ducasse, animations diverses durant le 2^e semestre, spectacles donnés dans le cadre des Scènes Mitoyennes pour la saison 2015/2016...). De plus, les vins d'honneur ne seront servis qu'au cours des cérémonies

officielles municipales : 19 mars, 1^{er} mai, 8 mai, 14 juillet, 2 septembre et 11 novembre. Les associations, **même si elles sont municipales**, serviront, si elles le souhaitent, des vins d'honneur sur leurs fonds propres.

Les choses étant maintenant claires, voici le calendrier des festivités municipales scaldobrigiennes de l'année 2015 :

- **19 mars** : Défilé et dépôt de gerbe au monument en souvenir de la fin des hostilités en Afrique du nord.
- **28 avril** : Spectacle dans le cadre des Scènes Mitoyennes « Les frères Brothers » (retenu en février, signé en juin 2014).
- **19 et 21 mai** : Les écoles maternelles se rendront au théâtre pour « un poème visuel pour marionnettes, objets et songes animés : **Rumba sur la lune** ».



- **1^{er} mai** : Remise des médailles du travail.
- **8 mai** : Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale.
- **14 juin** : Brocante et défilé carnavalesque.
- **20 juin** : Course cycliste « élite ».
- **28 juin** : Spectacle gratuit, rue Jean Jaurès avec, en vedette, **Julie Pietri**.
- **29 juin** : Feu d'artifice à l'étang.



- **2 septembre** : Défilé et dépôt de gerbe en souvenir de la libération d'Escaudœuvres.
- **11 novembre** : Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale.
- **Décembre** : Marché de Noël en fonction des dates des élections régionales.

Pour faire taire les médisants qui n'ont pas le courage de dire leur nom et de signer leur courrier, il faut savoir que les spectacles que nous vous proposons sont de qualité, étudiés au moindre coût et que ce ne sont pas « des vettes à la retraite qui chantent en play back ». C'est vrai, la critique est facile.

« Le critique est le plus souvent quelqu'un qui ne fait rien » (Jack London).

Durant l'année, des expositions et spectacles vous seront

proposés à la médiathèque. Il faut savoir que ces expositions et spectacles ne coûtent rien à la ville.

Sachez enfin que certains spectacles, tels que celui de novembre 2014 « Les amoureux de la Madelon » sont financés à 50 % par le département dans le cadre de l'aide à la diffusion culturelle.

Je reste à votre disposition, en mairie chaque matin, pour vous prouver ce que je viens de dire et surtout j'attends beaucoup de scaldobrigiens et scaldobrigiennes à nos manifestations.

André PLATEAU

Maire-adjoint en charge de la culture,
des fêtes et cérémonies

Agenda

Jusqu'au 11 mars

- **RECRUTEMENT POUR L'A.L.S.H.** La mairie recrute des animateurs et des aides-animateurs pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement d'été 2015, du 6 au 24 juillet et du 3 au 21 août. Les candidatures sont à adresser en mairie avant le 12 mars.

Dimanche 1^{er} mars

- **LOTO GÉANT** organisé par l'U.N.R.P.A. Salle polyvalente, à 15 h (ouverture des portes à 14 h).

➔ Entrée libre.

Jeudi 5 mars

- **HEURE DU CONTE DU CARNAVAL.** Médiathèque « Liberté », 15 h. Sophie BRACQ donne rendez-vous aux enfants déguisés pour venir écouter des histoires sur le carnaval et les fêtes.

Samedi 7 mars

- **GRANDE SOIRÉE DANSANTE** de la « Danse de Salon d'Escaudœuvres ». Salle polyvalente, 20 h. Soirée animée par l'orchestre « Kris BERRY », avec démonstrations de danses.

➔ Entrée 7 €.

Samedi 14 et dimanche 15 mars

- **EXPOSITION DE PEINTURES** organisée par les clubs Rotary de Cambrai au profit de l'Association Française des Sclérosés En Plaques. Salle polyvalente, ouverture le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

➔ Entrée libre.

Jeudi 19 mars

- **COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE.** Départ de la place du 19 Mars à 18 h 30.

Dimanche 29 mars

- **PARCOURS DU CŒUR.** Centre Benoît Frachon, 8 h 30. Comme chaque année, vous pourrez y participer. Des parcours de marche (5, 8,5 et 13 km), de vélo et de V.T.T. (16, 25 et 35 km) seront proposés.

Dimanche 12 avril

- **REPAS DANSANT DE LA F.N.A.C.A. - A.C.P.G.** Section d'Escaudœuvres et de Ramillies. Salle polyvalente, à 12 h 30. Réservation avant le 2 avril 2015.

➔ Tarif : 30 €. Boissons comprises.

Samedi 25 avril

- **SPECTACLE DES JEUNES TALENTS.** Salle polyvalente

Dimanche 26 avril

- **COMMÉMORATION DE LA DÉPORTATION.** Départ de la mairie

Lundi 27 avril au jeudi 7 mai

- **ACCUEIL DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS.** Inscriptions en mairie au plus tard le 15 avril 2015.

Mardi 28 avril

- **SPECTACLE HUMORISTIQUE : LES FRÈRES BROTHERS.** Salle polyvalente, 20 h 30.

➔ Tarif plein : 13 € - Tarif réduit : 7 € - Étudiant/scolaire : 6 €

Renseignements et réservations sur <http://www.scenes-mitoyennes.fr>

Escaudœuvres rend hommage aux Poilus

Dans le cadre du **centenaire de la Première Guerre mondiale**, la ville d'Escaudœuvres a souhaité rendre hommage aux Poilus à travers une vidéo, à la mémoire de la Madelon, réalisé avec les élèves de la section cinéma audio-visuel du lycée Paul-Duez de Cambrai. Ont participé à ce film : l'harmonie municipale, la chorale Paroles en l'air, les associations militaires, la paroisse et le Souvenir français.

Venez nombreux la visionner.



<https://www.youtube.com/watch?v=KkKjYOEZt4g>



Dailymotion

<http://www.dailymotion.com/video/x27q912>



http://www.wat.tv/video/escaudoeuvres-rend-hommage-71ybd_71y23_.html

Plan Vigipirate

appel à la vigilance de chacun

Article créé le 08/01/2015. Mis à jour le 26/01/2015



Après l'attentat perpétré à Paris contre Charlie Hebdo, en application des instructions du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, le préfet du Nord a mobilisé l'ensemble des forces placées

sous son autorité dans le cadre de la mise en œuvre du plan Vigipirate, plan de prévention, de protection et de vigilance face à la menace terroriste, au niveau de vigilance renforcé.

Des renforts civils et militaires ont été déployés avec une attention particulière portée à la protection des organes de presse, centres commerciaux, lieux de culte, bâtiments publics ainsi que dans les transports.

La vigilance renforcée, qu'est-ce que c'est ?

Le plan Vigipirate mobilise tous les acteurs qui concourent à la vigilance et à la protection contre le terrorisme : l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs mais aussi les citoyens. Actualisé en février 2014, ce plan comporte deux niveaux :

- un niveau de vigilance qui peut être renforcé temporairement, géographiquement et sectoriellement pour faire face à une menace particulière ou à une vulnérabilité ponctuelle ;
- un niveau d'alerte attentat pour faire face à une menace imminente. Le plan Vigipirate a été élevé à ce niveau sur l'ensemble de la région Ile-de-France le 7 janvier.

Cela se traduit principalement par :

- une présence accrue des forces de l'ordre sur la voie publique ;
- des dispositifs de surveillance et de contrôle plus soutenus de la part des opérateurs de transports, des grandes enseignes de la distribution et des organisateurs d'événements.

À la demande du préfet, les consignes de sécurisation ont été rappelées aux maires pour garantir la mise en œuvre de ces mesures en lien étroit avec les élus locaux ainsi qu'à un certain nombre d'opérateurs concernés par la mise en œuvre de mesures de surveillance accrue (gestionnaires de transport, établissements recevant du public).

Tous vigilants

Le dispositif Vigipirate est d'autant plus efficace que chaque citoyen y contribue par sa propre vigilance, surtout dans les lieux publics très fréquentés.

Il s'agit notamment de respecter les consignes dispensées dans les moyens de transports et lieux accueillant du public :

- ne pas laisser ses bagages sans surveillance ;
- ne pas se garer dans les endroits qui sont l'objet d'une interdiction au titre de Vigipirate ;
- accepter les contrôles des agents de surveillance ;
- rendre compte aux agents de surveillance ou aux forces de l'ordre de tout objet ou comportement anormal.

Ayez les bons réflexes à tout moment : www.risques.gouv.fr

Délinquance à Escaudoœuvres

Le commissariat de sécurité publique de Cambrai nous a fait parvenir les chiffres de la délinquance enregistrés sur notre commune durant l'année 2014.

	CUMUL DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE		
	2013	2014	VARIATION
FAITS CONSTATÉS GLOBAUX	179	183	2,23%
FAITS ÉLUCIDÉS GLOBAUX	127	91	-28,35%
TAUX ÉLUCIDATION GLOBAL	70,95%	49,73%	
INDICATEUR DE PILOTAGE DES SERVICES			
VOLS A MAIN ARMÉE	0	0	
VOLS AVEC VIOLENCES	1	1	0,00%
CAMBRIOLAGES	24	24	0,00%
VOLS À LA TIRE	0	0	
VOLS D'AUTOMOBILES	2	5	150,00%
VOLS DE 2 ROUES MOTORISÉS	5	3	-40,00%
VOLS À LA ROULOTTE	3	20	566,67%
INCENDIES VOLONTAIRES	1	1	0,00%
DÉGRADATIONS	10	9	-10,00%
TOTAL FAITS CONSTATÉS I. P. S.	46	63	36,96%
TOTAL FAITS ÉLUCIDÉS I. P. S.	13	10	-23,08%
TAUX ÉLUCIDÉS I. P. S.	28,26%	15,87%	
% I. P. S. / GLOBAL	25,70%	34,43%	

	2013	2014	VARIATION
NOMBRE TOTAL DE MIS EN CAUSE	112	90	-19,64%
NOMBRE TOTAL DE GARDES À VUE	45	35	-22,22%
NOMBRE TOTAL D'ECROUÉS	5	2	-60,00%
NOMBRE DE MINEURS EN CAUSE	16	7	-56,25%



LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme

www.lerelais.org

Rapport annuel

Depuis le 1^{er} Janvier 2014, 32,81 tonnes de T.L.C. (textile, linge de maison, chaussures) ont été collectées sur votre commune, soit 9,48 kg/habitant. La collecte sélective des T.L.C. constitue **une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.**

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des T.L.C. s'est développée, permettant ainsi :

- la création de **2 200 emplois nets en 30 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2012, valorisés à 90%,
- **la création et la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux E.R.P.,
- **le lancement des Eko Baffle**, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique, ...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, **le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme. Désormais, le passage s'effectue uniquement sur demande.**

Écoles

Noël : les enfants ont été choyés !

Les enfants des quatre écoles ont fêté Noël comme il se doit. Ceux des deux écoles maternelles Langevin et Lanoy ont reçu cadeaux, brioches et friandises offerts par la municipalité. Quant à ceux des deux écoles élémentaires Lebas et Joliot-Curie, ils ont également été gâtés : brioches, friandises et repas de Noël ont été offerts.



Musique et chants

Gwénaëlle D., qui a animé un atelier « découverte septembre à décembre, a présenté le travail effectué. Le spectacle intitulé « Voyage en Russie » nous a

musical » des Nouvelles Activités Périscolaires de effectué avec les enfants au cours de cette période enchanté.



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2015 dans nos écoles

Si votre enfant rentre en première année de maternelle ou en C.P. au mois de septembre, vous devez vous rendre en mairie pour remplir un dossier de préinscription.

Documents nécessaires : justificatif de domicile de moins de trois mois et livret de famille.

Pour les enfants qui auront 2 ans dans le courant de l'année 2015, inscrivez-les dès à présent afin de les comptabiliser dans les effectifs de la rentrée de septembre.

Déchets ménagers

Collecte des encombrants

Elle se fait dorénavant sur appel téléphonique à la mairie, (03.27.72.70.70). Les demandes seront enregistrées et transmises au service de collecte afin d'organiser les tournées et un rendez-vous sera ensuite fixé avec l'utilisateur.

Le volume maximum est fixé à 2 m³ par passage dans la limite de deux enlèvements par an.

Les déchets devront être déposés devant les habitations le matin même du jour de l'enlèvement avant 8 h.

Poubelles cassées

La gestion des poubelles cassées est la responsabilité du prestataire (SITA Nord - tél. 03.27.82.23.30).

Déchetteries

Les déchetteries sont payantes pour les artisans, les auto-entrepreneurs et certaines associations. Certains de leurs déchets n'y sont plus acceptés. Les horaires d'ouverture ont légèrement changé.

Collecte des déchets végétaux

Tous les jeudis 13 h, du **26 février au 3 décembre** 2015.

En cas de jour férié, celle-ci est reportée au lendemain.

L'ouverture du magasin



rue Jean Jaurès
(face au garage Fiat)
est prévue pour le mois
de **mars 2015**.

Ouvert du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h

Challenge de judo

Le Judo Jujitsu d'Escaudœuvres a organisé le traditionnel challenge de la ville d'Escaudœuvres le dimanche 8 février.

28 clubs pour 193 participants :

- 117 compétiteurs des benjamins aux seniors le matin.

- 76 poussins ont participé à l'animation de l'après midi.

Escaudœuvres, avec 25 participants, totalise 60 points, mais en tant qu'organisateur de la compétition est hors concours. De ce fait, le Judo club de Cambrai a été déclaré vainqueur de l'Interclub.

1 ^{er}	CAMBRAI	22 participants	44 points
2 ^e	RAILLENCOURT	16 participants	41 points
3 ^e	LE CATEAU	13 participants	38 points
4 ^e	BOUCHAIN	19 participants	37 points
5 ^e	LANDRECIES	11 participants	35 points

Bons résultats du club aux différents championnats et districts :

En **Département Seniors, Marie BRACQ se qualifie** pour les demi-finales France le 21 février.

En **Département Cadets, Jade ACURCIO, Corentin DEBUCHY et Corentin DAVOINE sont qualifiés** pour les demi-finales France le 21 février.

En **District Minimes, Brice MONTES, Luca PEREIRA et Maxime HERLIN** sont qualifiés pour le championnat départemental.



Équipe poussins

Régionaux de karaté

Carton plein pour les représentants du MKC

Ce dimanche 15 février, au dojo de Vieux-Condé, se sont déroulées les finales régionales combat « sélectives » pour l'inter-région ou le national à Saint-Quentin, en mai pour les benjamins.

En catégorie benjamine, Candice CAPLAIN est vice-championne régionale. Elle est qualifiée pour les inter-régions tout comme Martin BROUX, Thomas SZEWCZUK, Marine HOLLAERT, classés 5^{es} dans leurs catégories respectives.



Candice CAPLAIN

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.